



Plan général des transports pour 500 mètres de ville en plus. En rouge : les chemins de fer, en noir simple : les routes, en noir double : les autoroutes, en vert : les tramways. Les traits continus correspondent à des tracés en surface, les pointillés à des passages souterrains en tranchées ouvertes ou couvertes.

PROJET / Axes de transports performants

Un train sur la rade

Le groupe « 500 mètres de ville en plus » redessine le réseau des transports publics et propose un pont sur la rade et la réhabilitation des anciennes voies de tram.

Un TGV dans la rade ? Mais vous n'y pensez pas ! Et pourtant, c'est bien ce que propose le plan général des transports contenu dans le projet « 500 mètres de ville en plus ». Et où passerait la fusée orange ? Sur un pont suspendu de plus de trois kilomètres traversant le Petit-Lac. L'ouvrage s'éleverait à 45 mètres au-dessus de l'eau et mettrait en liaison directe les nouveaux quartiers créés sur les deux rives (voir La Tribune de Genève d'hier). La largeur de ce pont serait de 36 mètres : le centre du tablier comprendrait deux voies ferroviaires où pourraient rouler RER et TGV, alors que les côtés seraient réservés au trafic automobile.

Le pont devrait relier une colline à l'autre : sur la rive droite, il prendrait son envol à la hauteur du chemin de l'Impératrice, au-dessus de la petite gare. Sur la rive gauche, il atterrirait juste au-delà de Genève-Plage, dans la colline.

Une gare se trouverait à la sortie du pont à Cologny. De là, le tracé ferroviaire s'engouffrerait dans la colline, dans un tunnel en courbe, pour se diviser en deux branches : à l'est, les voies RER rejoindraient la gare de Chêne-Bourg et par là-même les lignes françaises. Au sud, les voies se dirigeraient vers la gare des Eaux-Vives.

Développement ferroviaire

Depuis la gare des Eaux-Vives, il n'y a qu'un pas pour gagner la Praille ! Un pas que ne sont pas encore parvenus à franchir les autorités genevoises depuis des décennies, et que les auteurs du projet résolvent d'un coup de crayon : un tunnel sous Champel, avec station à la Cité universitaire, (relief, pourquoi pas, par ascenseur), tunnel encore pour gagner Vessy-Pinchat, avec une parenthèse en forme de viaduc pour franchir l'Arve. Après la gare souterraine prévue dans le nouveau quartier de Pinchat, le tracé rejoindrait la Praille à ciel ouvert.

Boucle pour le RER

À l'autre extrémité du pont, une autre gare desservirait le nouveau pôle de développement. Le tracé se prolongerait en tunnel pour gagner le parcours ferroviaire Cointrin-Lausanne, parallèle à l'autoroute, impliquant un raccordement entre Cointrin et Versoix.

De tunnels en viaducs, la boucle est bouclée ! Ainsi, ce réseau de base devrait permettre la mise en place de plusieurs lignes RER, assurant des liaisons internes ou externes à l'agglomération.

Exemple : aéroport - Penthes - Cologny - Eaux-Vives - Carouge - Saint-Jean - aéroport. Il permettrait également aux trains nationaux et internationaux de traverser plus rapidement la cité.

Double ceinture routière

À chaque tête du pont se trouveraient des giratoires permettant de distribuer la circulation sur la moyenne et la grande ceinture. Ces deux tracés concentriques autour de Genève, à compléter par des tronçons de routes, de tunnels et des giratoires, devraient assurer une bonne irrigation du trafic à l'intérieur de l'agglomération.

Pas question de tracer de nouvelles radiales et pousser ainsi les automobilistes à prendre la direction du centre ville. Des parkings de dissuasion seraient réalisés sur les radiales importantes, à proximité immédiate des arrêts du RER ou des lignes de tramways.

Transports publics

L'offre principale des transports publics dans ce projet est donc le RER. Il n'est cependant pas suffisant. Aussi sept voies de tramway devraient-elles voir à nouveau le jour pour assurer les dessertes entre centre et périphérie, entre quartiers et communes. Le tout serait complété par un réseau secondaire de bus et de mini-bus. Les auteurs de « 500 mètres de ville en plus » précisent bien que dans le périmètre central de la ville, les transports publics ont la priorité sur le transport privé.

Place à une ville qui respire !

Et voilà ! Sur les plans, la ville s'est développée sur les rives et sur le plateau de Pinchat, le trafic se répartit harmonieusement dans le canton et les rues de Genève sont enfin moins encombrées. Mais il reste encore à faire : se réapproprier les espaces urbains ! Les architectes proposent ainsi de démolir des constructions existantes au profit d'espaces publics, libérer les places des mobiliers urbains et des voitures pour en faire des endroits à usage des habitants, élargir les trottoirs.

Afin d'aérer la ville, ils ont répertorié

une cinquantaine de lieux où se posent actuellement des problèmes d'aménagement et apportent des contre-propositions : la pointe de la Jonction deviendrait un parc public, la cour de l'Îlot 13 resterait libre de toute construction, la place Sturm redeviendrait verte. Ajouter à ces nouveaux poumons de verdure des axes piétonniers et cyclables, et l'on obtiendrait une ville où « il fait bon vivre ». A condition d'en persuader milieux immobiliers et politiciens !

Françoise NYDEGGER

TV / Travailleurs non réengagés

La crise déloge les saisonniers

En raison des difficultés que connaît le bâtiment, nombreux sont ceux qui doivent quitter la Suisse. Tell Quel analyse ce phénomène.

À la veille d'obtenir son permis B, Raul engagé à Nyon dans le secteur maraîcher, vient lui aussi d'apprendre qu'il ne reviendra pas.

Aucune prestation de chômage

Ce que l'émission ne dit pas c'est que, rien qu'à Genève, ils sont plus de 1000 (sur 4 600) à avoir appris que les portes de la Suisse se refermaient brutalement. « Ils ont servi, on les jette comme des Kleenex » commente Jacques Robert, secrétaire cantonal de la FOBB. Bien qu'ayant cotisé, ils n'ont droit à aucune prestation de chômage. Certains peuvent-ils espérer être réengagés à la fin mars ?

Premier canton à avoir été touché par le « tassement » dans le secteur du bâtiment, Genève vient de prendre des mesures pour interdire l'engagement de nouveaux saisonniers et donner une priorité aux anciens. Cependant M. Robert n'est pas optimiste. Il redoute en effet que le statut de saisonnier, appelé à disparaître si nous voulons être « euro-compatibles », soit remplacé par quelque chose de pire : le permis de courte durée, soit trois mois au maximum, suivi par le travail clandestin et toutes ses conséquences.

Danièle CHAMBAS

« Tell Quel « Portugal aller simple », ce soir à 20 h 05. Durée : 20 minutes. Réalisé par Dominique Clément et Janka Kaempfer-Louis, journaliste.

DANS LE CANTON

GOLFE

NON AU DÉFILÉ MILITAIRE

Les faits de guerre qui englobent la région du Golfe suscitent en Suisse appréhension et colère. « Encore une fois, la raison des armes a dramatiquement pris le dessus sur les armes de la raison », constate le comité « 700 ans ça suffit ». C'est pourquoi il demande au Conseil fédéral de revenir sur sa décision d'organiser un grand défilé militaire à Emmen, dans le cadre des festivités du 700e. Il lui semble en effet qu'un minimum de décence à l'égard des populations victimes du conflit du Golfe exige de renoncer à la célébration de l'armée. (B.M.)

DÉCÈS

RECHERCHE DE FAMILLE

Monsieur Roger Pellegrin, né en 1923, qui habitait 10, rue des Maraîchers, est entré au Centre de soins continus en novembre 1990. Il y est décédé le 26 de ce mois. Les parents du défunt sont priés de prendre contact avec le service social dudit centre, tél. 752 42 52 (Mme Bursik). (S.P.)

INAUGURATION

NOUVELLE RÉSIDENCE

Vendredi 1er février dès 16 heures aura lieu l'inauguration de la résidence Colladon, 5-7, chemin Colladon, au Petit-Saconnex. Le public est convié à venir visiter le nouvel établissement à l'occasion d'une journée « Portes ouvertes », le samedi 2 février de 10 heures à 16 heures. (S.P.)

F-INFORMATION

DEUX DÉBATS À LA VUE

F-information met sur pied un débat sur les couples binationaux. L'aura lieu le 13 février à 20 h 30, à la taverne de la Madeleine, en présence d'un spécialiste, Julius Jancik. Du 8 au 10 mars, l'association organise également un week-end d'écriture. Il tentera de répondre aux questions « Qui suis-je ? Comment devenir l'héroïne de ma pro-

pre histoire ? » Pour tout renseignement, appelez le 21 2 28. (S.P.)

PLAN-LES-OUATES

ERRATUM

Lors d'un récent article sur Plan-les-Ouates, nous avons par mégarde rangé le conseiller municipal Georges Rossier dans le camp des Vigilants, alors que celui-ci appartient à l'Action villageoise. Que l'intéressé veuille bien nous pardonner cette erreur.

VOYAGES DANS LE TIERS MONDE ATTENTION

VACCINATIONS : OÙ SE RENSEIGNER

Pour ceux – rares, dit-on – qui voyagent encore dans le tiers monde, il est bon de savoir que l'Institut d'hygiène n'existe plus et ne renseigne donc plus sur les vaccins nécessaires. On peut encore se renseigner auprès du médecin cantonal (Dr. Michel Vuillod) ou du pharmacien cantonal (Christian Robert, tél. 43 80 75), ou encore son médecin traitant, de même

que se faire vacciner contre la fièvre jaune (valable de 10 ans) au 2, quai du Cheval-Blanc. Cela en attendant la création, sous la houlette de la directrice de la Santé publique (un nouveau poste qu'occupe Anni Stroumza), d'un Centre de santé du voyageur à la polyclinique de médecine. L'ouverture est prévue pour le début de l'été prochain. (L.N.)

CAMPAGNE POUR UNE RÉCOLTE DE FONDS

AIDEZ LES MONTAGNARDS !

L'Aide suisse aux montagnards (ASM) édite une fois l'an une brochure à l'occasion de son action de récolte de fonds. Placée sous le thème « Aide pour les hommes et les animaux », la campagne qui débute ces jours se veut un appel à la solidarité à l'échelle nationale. Confrontés à de grandes difficultés, il est plus ardu pour les paysans de montagne que pour ceux de la plaine de respecter les nouvelles lois sur la protection des animaux. L'aména-

gement d'étables requiert des investissements importants et précipite les petits exploitants dans de tels problèmes financiers que bon nombre d'entre eux doivent abandonner leurs fermes. Pour éviter cela, l'ASM investit des montants considérables. Au passé, grâce à la générosité de ses donateurs, elle a pu verser plus de 12 millions de francs destinés avant tout à assainir des logements, des étables et mettre en exploitation des domaines agricoles. (B.M.)

SOLDES

31.1.20.29

noël

FOURRURES

1, place Claparède
Tél. 46 28 55

018-573251